

PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 FEVRIER 2026

Présents : MM BEAULIEU Valérie, BONNETERRE Alexandra BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTILOUX-DELAGE Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, MEILLAT Marie-Odile, PAGNOUX Romain, VARDELLE Jean-Christophe,

Excusés : Mme BOUTET Frédérique, M. PETUREAU Jean-Paul.

Absent : M. LAFONT Serge,

Secrétaire de séance : Mme MEILLAT Marie-Odile

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal 27 novembre 2025,

1 - Délibérations

- En raison d'une panne nationale du serveur utilisé pour les échanges comptables entre les collectivités et les trésoreries, il n'a pas été possible de recevoir les CFU. Toutes les délibérations prévues relatives à l'adoption des comptes font l'objet d'un report à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal,
- **Modification des statuts du SIAEP nord est** : la modification est adoptée à l'unanimité,
- **Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024 du SIAEP** : le rapport est adopté à l'unanimité,
- **Convention avec le Département** : Monsieur le Maire indique à l'assemblée que suite à la création d'un cheminement doux en bordure de la RD 948, il est nécessaire de signer une convention avec le Département, gestionnaire de la voirie départementale et partenaire financier de l'opération. Après lecture, le projet de convention est adopté à l'unanimité,
- **Conventions avec le Centre Socio-Culturel du Confolentais** : Les conventions relatives à la subvention annuelle hors enfance jeunesse et concernant le Centre de Loisirs font l'objet d'un renouvellement annuel. Monsieur le Maire en donne lecture. Le Conseil municipal approuve les conventions présentées comportant le renouvellement de la subvention annuelle au CSCC de 300 €, la bourse d'été de 20 € par an et par enfant fréquentant le centre de loisirs l'été,
- **Convention avec la centrale solaire La Ferme des Cros** : Monsieur le Maire fait part de l'état d'avancement de la future centrale solaire La Ferme des Cros et indique qu'il est nécessaire de signer avec cette société une convention d'utilisation des voies et chemins de la commune. Le projet de convention est adopté à l'unanimité,
- **Subventions pour un voyage d'études à l'étranger et une formation BAFA** : Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a reçu deux demandes de subventions : l'une concerne un étudiant ingénieur qui va effectuer un semestre d'études en Roumanie et l'autre une étudiante en BTS communication qui suit en parallèle une formation pour le BAFA : le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 100 € à chaque demandeur,
- **Point sur les cessions et délibérations nécessaires** : La demande d'achat d'une parcelle du bien de section au village de Sellas afin d'y installer un dispositif d'assainissement reçoit un avis favorable de principe. Elle fera l'objet d'une consultation. Avis favorable également à toutes les régularisations au village de Sellas (cession de chemins désaffectés ayant déjà fait l'objet d'une enquête publique),

- **Convention terrasse le Mas des Deux Lions :** Le restaurant est ouvert depuis le 7 février et le nouveau gérant sollicite l'autorisation d'installer une terrasse d'environ 40 m2 sur le domaine public devant le restaurant. Avis favorable de l'assemblée qui fixe le montant de la redevance annuelle à 200€.

2 - Décisions diverses

- Néant

3 – Informations diverses

- **Point sur les dossiers en cours :**
- **Village Séniors :** M. le Maire a rencontré un investisseur qui projette la construction d'une dizaine de logements pour les séniors sur le terrain jouxtant la salle des fêtes. Il est dans l'attente d'un rendez-vous avec le Département, partenaire financier incontournable dans le cadre des aides à la dépendance des personnes âgées,
- **Chemin piétonnier route de Lesterps :** la forte pluviométrie de cet hiver a endommagé la surface du chemin piétonnier. Une reprise a été nécessaire,
- **Vidange des lagunes :** signature d'une convention avec la chambre d'agriculture pour la réalisation de l'étude préalable et au bilan agronomique de l'épandage des boues de la station du Goire prévu en septembre 2026,
- **Logement LOGELIA :** un logement de type T IV se libèrera en mai prochain, chemin du Goire,
- **Manifestations à venir :**
- Cérémonie du 19 mars : à 18 heures au Monument aux Morts
- **Etat Civil :** 1 naissance, 1 PACS, et 8 Décès sont survenus depuis le précédent conseil municipal.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30 mn.